



Réserve
Naturelle
Régionale

MARAIS ET SABLIERES
DU MASSIF DE SAINT THIERRY

La Région
Grand Est

LETTRE DE LA RÉSERVE

N°1 2022 - 2023

Constituée de trois secteurs distincts, la Réserve Naturelle Régionale des Marais et Sablières du Massif de Saint-Thierry nous offre des paysages et des milieux naturels exceptionnels entre tourbières, pinèdes et pelouses sur sable... La protection de ce patrimoine naturel rare et menacé est aujourd'hui l'affaire de tous !

Gestionnaire de la réserve



Conservatoire
d'espaces naturels
Champagne-Ardenne

RÉGION
Grand Est

DÉPARTEMENT
Marne (51)

3 SITES
Massif de la Sablière, marais du Vivier, Grand marais

4 COMMUNES
Châlons-sur-Vesle, Merfy, Chenay, Cormicy

Superficie
60 ha

CRÉATION
Délibération du Conseil régional du 21 janvier 2021

DURÉE DU CLASSEMENT
Durée illimitée

PROPRIÉTAIRES
Communes de Châlons-sur-Vesle, Merfy, Chenay et Cormicy, propriétaires privés, Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne

GESTIONNAIRE
Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne

PARTENAIRE LOCAL
Association de sauvegarde des Sablières



DES ORIGINES TROPICALES

Il y a des millions d'années, une mer tropicale peu profonde recouvrait le territoire. En se retirant, elle a laissé un important dépôt de sable, à l'origine du massif de la sablière, du marais du Vivier et du Grand Marais.

UN PATRIMOINE EXCEPTIONNEL EN DANGER

Une biodiversité insoupçonnée

La topographie et la géologie particulières des lieux ont permis l'installation de milieux originaux : des marais, des boisements et pelouses sur sables. Ces habitats naturels abritent une faune et une flore qu'on ne retrouve quasiment nulle part ailleurs en Grand Est !

Mais fragile et menacée

En raison de leur situation péri-urbaine et de leur popularité auprès du grand public, les menaces et pressions sont fortes et de nombreuses activités humaines ou pratiques ont des impacts négatifs sur ces sites naturels : véhicules motorisés, déchets, barbecues sauvages, fréquentation hors-sentier, etc. Ces pratiques sont à l'origine de la dégradation des paysages, des habitats naturels et provoquent même la disparition d'espèces. Elles peuvent également impacter la faune, que ce soit directement par la destruction de leur habitat naturel, ou indirectement par le dérangement, notamment en période de reproduction.



Des espaces désormais protégés

Les Réserves Naturelles comptent parmi les outils de protection les plus forts. Une réglementation adaptée au site et partagée avec les acteurs locaux s'applique à tous les usagers. Elle vise le maintien de la tranquillité des lieux et interdit toute action portant atteinte au milieu naturel, aux espèces animales et végétales, et au patrimoine géologique. Dans ce cadre, au sein de la Réserve Naturelle Régionale, il est désormais interdit :

- De circuler en dehors des sentiers
- De circuler en véhicules à moteur (voitures, motocross, quad etc.)
- De ramasser des fleurs, des fossiles, du sable
- De déposer des déchets
- De camper et de faire du feu



Les chiens sont autorisés tenus en laisse.

AIDEZ-NOUS À PROTÉGER LA RÉSERVE NATURELLE !

En respectant sa réglementation, vous devenez acteur de sa préservation.

Mais pas un territoire sous cloche

Une Réserve Naturelle ne se résume pas à sa réglementation et aux interdictions qui en découlent, c'est avant tout :

- Un patrimoine naturel exceptionnel
- Un outil pour préserver la qualité de vie des populations locales
- Un espace de recherche et d'expérimentation
- Un lieu de médiation et d'éducation à l'environnement pour les petits et les grands
- Un territoire vivant avec des activités humaines encadrées



Un schéma d'accueil du public pour allier préservation et fréquentation

La sur-fréquentation et les mauvaises pratiques représentent les principales menaces qui pèsent sur les milieux et les espèces de la Réserve Naturelle, notamment sur le massif de la Sablière. Afin de sauver le site, le CEN Champagne-Ardenne a réalisé un schéma d'accueil du public avec le concours du bureau d'étude Au Fil du Temps pour que la venue de chacun puisse se faire dans les meilleures conditions. Après deux ans d'enquête et de concertation avec les acteurs locaux, les propositions finales ont été validées en réunion du comité consultatif en novembre 2022. Dès 2023, des aménagements intégrant un ambitieux volet de sensibilisation seront mis en place.

Un fonctionnement participatif

Le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne a été désigné gestionnaire de la Réserve Naturelle par la Région Grand Est pour une durée de 12 ans. Le gestionnaire agit pour le compte de la Région Grand Est et est épaulé par un comité consultatif composé d'acteurs locaux : propriétaires, communes, associations d'usagers (chasse, pêche, sport etc.). Le comité consultatif se réunit au minimum une fois par an pour valider tous les projets proposés par le gestionnaire sur la Réserve Naturelle.

Focus sur quelques espèces emblématiques

Azuré des mouillères

Le Grand marais abrite une des seules populations marnaises. Chaque année, des actions sont mises en place pour favoriser sa plante hôte, la gentiane pneumonanthe.



Cériagrion délicat

Dans les marais de la Réserve, libellules et demoiselles règnent en maître.

Laïche des sables

Typique des pelouses sableuses, son rhizome trace sa route en ligne droite sous le sable, parfois sur plusieurs mètres.



NOTRE FEUILLE DE ROUTE POUR LES ANNÉES À VENIR

Gérer la fréquentation

Dans la continuité du schéma d'accueil du public, les premières actions doivent être mises en place sur le massif de la Sablière dès 2023. Elles visent à :

- Canaliser le public sur des itinéraires balisés.
- Matérialiser les interdictions sur le terrain.
- Informer et sensibiliser les usagers à la préservation du site.

Sensibiliser le grand public

- Proposer des animations nature au grand public et aux scolaires.
- Créer une vidéo de présentation de la Réserve Naturelle.

Restaurer les milieux naturels

- Poursuivre les travaux de gestion dans le marais du Vivier et le Grand marais.
- Remettre en place du pâturage pour l'entretien du Grand marais.

Adapter la gestion du site

- Finaliser la rédaction du plan de gestion qui planifie les actions de gestion pour une durée de 10 ans.



UNE INAUGURATION OFFICIELLE

Le 17 juin 2022, la Réserve Naturelle était officiellement inaugurée en présence de Franck Leroy, alors vice-président du Conseil Régional,

et de tous les partenaires. Au programme : prises de paroles, geste inaugural, visite de la Sablière et pot de l'amitié.

Le 25 juin, le grand public était convié à une après-midi festive organisée par le CEN Champagne-Ardenne, le café associatif l'Enjambeur et l'association de sauvegarde des sablières.

Un spectacle drôle et ludique avec le Crieur des sablières



Lettre d'information de la Réserve Naturelle Régionale des marais et sablières du massif de Saint-Thierry éditée par le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne. Le CEN Champagne-Ardenne est une association régionale de protection et de gestion des milieux naturels reconnue d'intérêt général et agréée par l'État et la Région Grand Est.



Responsable de la publication : Roger Gony, président du Conservatoire

Directeur de la publication : Philippe Pinon-Guérin

Rédaction : CEN Champagne-Ardenne

Conception graphique : Oreka et la Trame d'Apollo

Crédits photos : P. Bourguignon (Déclic Éditions), E. Gaillard, C. Jackson by CC, G. San Martin, CEN Champagne-Ardenne

Éditée à 900 exemplaires par Imprimerie Félix

Dépôt légal à parution
ISSN : en cours

Partenaire local



Partenaires financiers

La gestion des Réserves Naturelles Régionales est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Champagne-Ardenne avec le Fonds Européen de Développement Régional.



La Région Grand Est



La Réserve Naturelle a son site internet

Vous y trouverez des informations sur la Réserve Naturelle, des documents en téléchargement libre, toutes les actualités ainsi que l'**agenda des sorties** :

WWW.RESERVE-MARAIS-ET-SABLIÈRES.ORG

CONTACT

Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne

03 26 69 12 39 / 03 25 80 50 50

secretariat@cen-champagne-ardenne.org